



PROJET PEDAGOGIQUE SEJOUR Revel

Du mercredi 08 juillet 2020 au vendredi 10 juillet 2020

MJC Rabastens Couffouleux
2 impasse de Toulza
81800 Rabastens
☎09 52 19 61 43
mjcrabascouf@free.fr
adosmjc81800@free.fr

Référent : Joris Rabbe
Animateur Jeunesse
adosmjc81800@free.fr

SEJOUR A revel

Séjour 11-14 ans

M.J.C Rabastens

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

1.1. Les valeurs des MJC comme principes

Depuis un demi-siècle, les Maisons des Jeunes et de la Culture contribuent à l'équilibre social des individus et forment des générations de citoyens. Au cœur de notre projet, nous privilégions l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la culture pour que chacun dispose des moyens d'exercer sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire. Jour après jour, avec les habitants, les jeunes, les associations et les élus, les MJC renforcent le lien social, condition pour que s'exerce une démocratie vivante qui associe initiative et prise de responsabilité.

Le terme « action jeune » représente l'ensemble des actions destinées aux jeunes âgés entre 11 à 17 ans. Il s'agit pour les équipes pédagogiques de développer des modes de relations qui permettent de mettre en place des actions autour de l'apprentissage et de la citoyenneté, notamment avec la rencontre durant des séjours. L'ensemble de nos actions ont pour finalité la socialisation, l'autonomie, la créativité et l'expérimentation.

1.2 l'action jeunes de Rabastens

Rabastens est une ville de plus de 5000 habitants située entre Toulouse et Albi.

La MJC de Rabastens Couffouleux était caractérisée, jusqu'en novembre 2010, par l'existence de deux domaines d'activités : les clubs d'activités et l'animation locale.

Les clubs d'activités sont variés, guitare, cirque, ludothèque, peinture sur soie, théâtre... et accessibles aux enfants à partir de 3 ans, aux adolescents et aux adultes. De nombreuses manifestations et événements sont organisés par la MJC.

Depuis le 09 septembre 2009, l'Action Jeunes est venue s'ajouter aux deux domaines d'activités précédemment cités. En effet, à cette date, une convention a été signée entre la Mairie de Rabastens et la MJC de Rabastens Couffouleux confiant la gestion de l' Action Jeunes à cette dernière. Depuis le 09/11/09 celui-ci fonctionne sous la responsabilité de la MJC et est encadré par deux animateurs diplômés.

2. DESCRIPTIF DU SÉJOUR

Organisateurs du séjour : MJC RABASTENS

Implantation géographique : Il est déclaré auprès des services Jeunesse et Sport comme « un séjour accessoire », il se déroulera à Revel.

Durée du séjour : Celui-ci se déroulera sur 3 jours.

Public accueilli : 20 jeunes participeront à ce séjour, ils ont tous entre 11 et 14 ans.

Le déroulement du séjour : Au cours du séjour, les jeunes pourront pratiquer des activités de plage et découvrir différentes activités: spéléo / canoë / escalade. Une grande place sera consacrée au respect du rythme du groupe et de l'individu. De fait, l'équipe devra veiller au repos et à la récupération physique des jeunes.

Fonctionnement : Des échanges réguliers entre l'équipe pédagogique et les jeunes seront favorisés pour que le groupe intègre les règles et la gestion du temps comme étant inhérentes à la qualité du séjour et qu'elles ne soient pas perçues comme des mesures « privatives ».

Rythme du séjour : Des journées et demi-journées d'activités s'alterneront avec des temps de repos pour favoriser la récupération physique. L'ensemble des repas se prendront sur la structure. De retour au relais des 4 vents après les activités, des temps libres seront mis en place pour que chacun puisse se consacrer aux tâches de la vie collective. Le séjour essaiera de garantir également aux jeunes des temps de repli plus personnels. Les veillées ne seront pas obligatoires et seront organisées entre 20h et 21h. Une heure sera accordée aux jeunes avant de se coucher pour leur permettre de discuter entre eux.

Equipe Pédagogique : Leurs tâches sont la mise en œuvre du présent projet pédagogique. Une de leurs prérogatives est de garantir la sécurité physique et morale des jeunes adhérents de la MJC ainsi que le respect de la législation en vigueur.

De plus, lors des activités spécifiques, les groupes seront encadrés par des animateurs qualifiés, titulaires de brevet d'Etat ou de brevet d'initiateur fédéral.

L'équipe encadrante:

MJC de Rabastens

- Mr. Joris Rabbe, *Animateur jeunesse, permanente de la MJC*, Directeur du séjour BPJEPS

- M. Béatrice Pagnard, *Animatrice jeunesse, permanent de la MJC, DEJEPS*

- Mr Cachoulet Kilian, *Animateur vacataire*

- Mr Garelli Romain, *animateur bénévole*

Hébergement : Nous serons logés relais des 4 vents

3. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Finalités :

Ce séjour aura pour buts :

- Créer une cohésion au sein du groupe ;
- Favoriser la notion de plaisir, de détente et de découverte;
- Transporter nos actions quotidiennes dans un cadre inhabituel.

Axes pédagogiques : Même dans le cadre d'un séjour de vacances, il apparaît important de partir des axes pédagogiques du projet annuel

- Permettre aux adolescents, d'expérimenter et d'exprimer leur créativité ;
- Amener l'adolescent à découvrir des pratiques et des domaines de connaissances variées ;
- Valoriser et accompagner les jeunes dans la réalisation de projets ;
- Favoriser la responsabilité et la fraternité ;
- Valoriser et accompagner les jeunes dans la réalisation de projets.

Objectifs pédagogiques : Durant ce séjour de vacances, nous ne pourrons pas travailler sur l'ensemble des points cités ci-dessus. Cependant, ce séjour s'inscrit dans un cadre plus global et l'équipe pédagogique devra veiller à faire vivre les valeurs de la MJC. Elle mettra tout en œuvre pour amener chaque jeune à être acteur de ses vacances et de la vie du groupe. Nous devons donc

favoriser et orienter la dynamique de groupe en permettant aux jeunes d'être autonomes, responsables, tout en les amenant à respecter les décisions et les règles du groupe. De plus, il apparaît important de favoriser l'échange entre les différents membres du groupe.

- Favoriser la découverte culturelle ;
- Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide ;
- Sensibiliser aux questions environnementales.
-

4. Fonctionnement

Environnement : La découverte de l'environnement dans lequel ils évoluent apparaît importante. Lors d'un séjour, il nous semble primordial de favoriser l'ouverture culturelle. Notre objectif est donc d'amener les jeunes à s'intéresser à la « petite bulle du lac de st ferréol » de façon à les amener à s'approprier de nouveaux lieux de vie.

Rythme : Le rythme d'un séjour peut être parfois fatiguant. Nous allons inciter les jeunes à respecter leur rythme dans le respect de la vie du groupe. Pour cela, nous mettrons en place des plages horaires fixes pour les repas et le départ en activité. Nous mettrons aussi en place des temps où « l'on ne fait rien » où chacun fait ce qu'il a envie ou besoin. En effet, nous tenterons de respecter des temps de retrait du groupe qui permettront aux jeunes de s'isoler (lecture, écriture, téléphone...).

Hygiène de vie et santé : Nous serons, tout au long du séjour, particulièrement attentifs à l'hygiène et la santé des jeunes. Il nous faudra également les guider dans leur organisation et structurer la journée pour leur permettre d'avoir assez de temps pour les douches et l'hygiène. De plus, nous resterons disponibles à tout moment pour que les jeunes aient un espace de parole individuelle pour éventuellement aborder les problèmes liés à la santé ou à leur vie en général. Nous serons également attentifs à ce que les jeunes changent de vêtements régulièrement.

Chaque soir avant le repas, les jeunes auront une heure pour prendre leur douche. Le groupe préparant le repas du soir prendra sa douche en premier afin de pouvoir commencer le repas assez tôt.

L'un des membres de l'équipe, l'Assistante Sanitaire, aura pour responsabilité de surveiller les éventuelles prises de médicament, les allergies ou toutes autres questions relatives à la santé. Les jeunes pourront l'identifier en début de séjour et saurons qu'ils pourront aller le voir pour tout ce qui concerne la santé. Cependant, les autres animateurs resteront à l'écoute et pourront également intervenir en cas de problème.

Le protocole COVID séjour a été réalisé en amont du séjour – il sera relu à l'ensemble du groupe dès l'arrivée au relais des 4 vents.

Gestion du matériel : Une bonne gestion du matériel est essentielle lors de ce type de séjour. Nous devons entretenir correctement le campement pour pouvoir se servir du matériel pendant les 3 jours et le rendre en bon état. Pour cela, nous préparerons le matériel avant le séjour afin de connaître ce que nous emporterons et être sûr de ne rien oublier. Les animateurs seront responsables du matériel pendant tout le séjour et devront donc vérifier que les jeunes l'utilisent correctement.

5. Planning d'activités

MERCREDI 8 JUILLET

MATIN

10h30 : Départ de la MJC de Rabastens

MIDI

12h30 : Pique-nique individuel

APRES-MIDI

14h : Dépôt des bagages et installation au relais

14h30 : Présentation du séjour et règles de vie définies collectivement.

15h-16h : Baignade

17h-19h: Spéléo groupe 1 – temps libre groupe 2 avec les animateurs non spéléo

DINER

19h30-20h30 : Dîner

SOIREE

20h30-21h30 : Veillée jeux d'ambiance

21h30-22h30 : Temps libre

22h30 : Coucher

JEUDI 09 JUILLET

MATIN

8h-8h30 : Réveil échelonné & petit déjeuner

9h30-12h : Jeux autour du lac

MIDI

12h30-13h30: Repas

APRES-MIDI

13h30-18h30: Baignade + jeux d'eau

Possibilité de sortie à la piscine de Revel pour des attestations de natation à 14h

17h-19h: Spéléo groupe 2 – temps libre groupe 1 avec les animateurs non spéléo

DINER

19h30-20h30 : Dîner sur place

SOIREE

20h30-21h30 : Veillée à définir ensemble (mise en commun des propositions de l'équipe pédagogiques et des envies des jeunes)

21h30-22h30 : Temps libre

22h30 : Coucher

VENDREDI 10 JUILLET

MATIN

8h-8h30 : Réveil échelonné & petit déjeuner + rangement des chambres

10-12h: **Activité canoë + multi activités**

MIDI

12h30-13h30 : Repas

APRES-MIDI

14h30-16h : baignade ou ballade

Retour de st ferréol : 16h30

Arrivée à la MJC : 17h45

Ces horaires sont indicatifs, ils seront modifiés en fonctions des activités, des repas et des déplacements prévus dans la journée. Ce planning pourra évoluer en fonction des conditions météorologiques et de la fatigue des jeunes. Nous discuterons des horaires avec les jeunes en début de séjour, chacun devra veiller à les respecter dans la mesure du possible. Nous aurons donc à adapter les horaires en cas d'événements particuliers et d'éventuelles opportunités rencontrées. Par ailleurs, nous chercherons à équilibrer l'heure du lever avec l'heure du coucher, et nous éviterons les couchers trop tardifs qui nous empêcheraient de profiter de la journée du lendemain.

6. L'Encadrement

L'équipe d'animation : Ce séjour court crée une coupure avec l'environnement géographique, social et culturel habituel des jeunes.

Ce changement implique pour eux une adaptation individuelle au sein du groupe, dans la mesure où la vie en collectivité impose des règles à respecter ; mais aussi une adaptation collective puisque le groupe passe cinq jours dans un cadre géographique et culturel nouveau.

Toutes ces choses sont nouvelles et pas toujours évidentes à comprendre et à accepter par les jeunes. C'est pour cela que nous serons vigilants par rapport aux relations et attitudes que nous aurons face aux adolescents. Pour bâtir ce projet et arriver à nos objectifs il me semble important de prendre en compte trois facteurs :

- Tenir compte des orientations de la MJC (projet éducatif et ce projet pédagogique)
- Intégration de chaque animateur dans l'équipe, dans un collectif de travail
- L'animateur accordera une place importante aux jeunes.

Chaque animateur veillera à ce qu'un travail d'équipe réel soit le moteur de notre action afin que les jeunes passent un séjour agréable.

L'animateur sera présent et vivra avec les jeunes. Il garde à l'esprit que ce sont les jeunes qui sont en vacances et non pas lui. Il veillera à la sécurité et la santé de chacun. Il est ouvert et disponible.

Les animateurs seront à l'écoute des jeunes, sans jamais porter de jugement. Ils doivent garder leurs distances afin de marquer la différence adulte/jeune. L'équipe d'animation fera un pointage journalier des jeunes et un bilan des actions mises en place. Une réunion quotidienne sera effectuée. L'équipe fera un retour plus étoffé en fin de séjour aux bénévoles et administrateurs de la MJC ainsi qu'au reste de l'équipe pédagogique sur la structure. L'implication des jeunes, des goûters citoyens en amont à leur participation active durant le séjour, sera valorisé lors des différents bilans de l'association.

Le suivi sanitaire : Le rôle de l'assistante sanitaire et covid sera assuré par Joris Rabbe pour Rabastens. L'assistant-e sanitaire est la personne ressource qui assure le suivi concernant la santé et l'hygiène de chaque adolescent. Elle est responsable de la constitution et du renouvellement de la trousse à pharmacie. L'A.S préviendra en début de séjour les animateurs en cas de maladie ou de régime particulier d'un jeune, si cela est nécessaire. Des outils spécifiques seront mis en place pour assurer un suivi rigoureux des allergies, traitements ou toute administration de soin pendant ces cinq jours (registre d'infirmerie). Durant ces 3 jours, l'A.S sera très vigilante aux risques liés au soleil. En cas de visite chez le médecin, la famille sera prévenue rapidement. L'A.S aura cette mission supplémentaire de veiller à ce que les jeunes boivent beaucoup, pour qu'ils soient moins fragiles aux grosses fatigues et maladies.

Le directeur du séjour a au préalable mis en place plusieurs outils de travail pour un suivi rigoureux :

- Fiche de suivi sanitaire avec copie des vaccins.
- Registre d'infirmerie
- Fiche de suivi de prise de traitement avec les ordonnances

7. MODALITE EVALUATION

EVALUATION	1	2	3	4	5	OBSERVATIONS
LES ACTIVITEES						
Le lien a-t-il été effectué entre le P.P. et les activités menées ?						
Sont-elles adaptées à la tranche d'âge?						
Permettent-elles la découverte ?						
LES LIEUX						
Respectent-ils les normes de sécurité ?						
Sont-ils adaptés à l'accueil du public adolescent ?						
La disposition du lieu est-elle propice à l'échange et à la découverte ?						
Sont-ils déclencheurs de curiosité ?						
LE PUBLIC						
Participe-t-il à des activités nouvelles pour eux ?						
S'implique-t-il sur l'organisation et le fonctionnement du séjour?						
Participe-t-il activement à la vie du campement?						
A-t-il connaissance des règles de vie ?						
Y-a-t-il des échanges au sein du groupe? et avec d'autres publics ?						
Donne-t-il son opinion?						
L'EQUIPE						
Y a-t-il une bonne répartition des tâches au sein de l'équipe ?						
Est-elle à l'écoute des adolescents ?						
Implique-t-elle les adolescents dans la vie du local ?						
Propose-t-elle une dynamique de vie?						

Légende : 1.très satisfaisant, 2.satisfaisant, 3.moyen, 4.insatisfaisant, 5.très insatisfaisant.

Pour le groupe :

- A l'arrivée, une présentation des règles de vie sera réalisée par l'équipe d'animation, tout en découvrant les attentes immédiates des jeunes ;
- En début de séjour, nous ferons un exercice d'évacuation pour repérer avec les jeunes les issues de secours et nous fixerons un point de ralliement extérieur,
- Au moment des petits déjeuner, une présentation de la journée sera faite et nous prendrons connaissance des demandes particulières des jeunes ;
- A la fin de chaque journée, un retour avant la veillée avec les jeunes sera effectué pour connaître leurs ressentis et leurs attentes ;
- A la fin du séjour, un bilan final avec les jeunes sera fait.

Pour l'équipe :

- Avant le séjour, une réunion de préparation permettra à l'équipe de découvrir les objectifs d'animation que chacun se sera fixé ;
- A l'arrivée, nous afficherons le numéro de la direction, la déclaration de séjour, les risques météo et les numéros utiles (doc, centre anti poison, ambulance...) ;
- Durant le séjour, des réunions « bilans » se feront chaque soir afin de faire le point sur la journée écoulée, sur les éventuels problèmes rencontrés et de prévoir la journée du lendemain ;
- De façon quotidienne, les animateurs interrogeront leur groupe afin d'identifier leurs attentes et ainsi pouvoir les satisfaire. En parallèle, il faudra veiller à ce que chaque animateur trouve sa place dans le séjour ;
- Chaque jour, un échange aura lieu entre l'équipe en séjour. Nous veillerons à ce que la communication avec les familles soit continue sur la semaine (via le blog de l'action jeunes et la page Facebook de l'association). Nous veillerons aussi à ce que les jeunes puissent donner des nouvelles (un téléphone portable de l'association est mis à leur disposition) ;

- A la fin du séjour, une réunion bilan aura lieu. Son but est de faire le bilan de la semaine écoulée : les objectifs que l'on s'était donnés ont-ils été atteints? Quels sont les facteurs de réussite, les causes de dysfonctionnement ? Quels en sont les indicateurs ?...
- Après le séjour, pour continuer à communiquer avec les familles et favoriser un « souvenir commun » du séjour, nous diffuserons quelques photos du séjour sur notre blog ainsi qu'au sein de la MJC.

Réunion quotidienne avec les ados :

Pourquoi ?

Ce temps formel de discussion organisé par l'équipe d'animation doit permettre à chacun de s'exprimer sur la vie du groupe. Il sera donc l'outil dont le groupe se servira pour faire en sorte que chacun trouve sa place dans le groupe et puisse agir sur le séjour. C'est grâce à cette réunion que l'équipe d'animation se rendra compte si les jeunes sont réellement acteurs de leurs vacances, et dans quelle mesure. On pourra discuter de la dynamique du groupe (problèmes relationnels, clans, ...), de l'organisation de la vie quotidienne (réajustement du planning, ...), ou encore des activités pour les jours suivants. Ce temps est donc le moment où chacun peut s'exprimer sur n'importe quel point du séjour, c'est aussi le lieu de la prise de décision du groupe.

Comment ?

Elle se tiendra en fin de journée, avant ou après le repas du soir, avec l'ensemble du groupe (tous les jeunes et tous les animateurs), dans un lieu de vie commune (si possible le centre du camp ou de la structure). L'un des membres du groupe sera chargé d'animer les discussions et de répartir la parole. Cette personne sera un adulte lors des premières réunions, puis nous inciterons les jeunes à prendre en main ce temps et de l'animer eux-mêmes.

L'équipe ne devra pas négliger les temps de discussion informels, en petit ou grand groupe, qui sont souvent révélateurs de l'ambiance générale puisqu'il est plus facile de s'y exprimer. Nous devons également garder à l'esprit que c'est un outil parmi d'autres pour inciter les jeunes à prendre en charge leurs vacances, nous devons donc sans doute adapter ou modifier cette organisation suivant les caractéristiques du groupe et de ses membres.

Ce type de séjour ne peut fonctionner correctement et atteindre les objectifs fixés sans l'adhésion complète et entière de chaque participant aux règles élémentaires de vie en collectivité et, plus largement, au fonctionnement général. Certaines règles de vie ont été réfléchies en amont avec les différentes équipes d'animation. Certaines de ces règles sont « non négociables ».

8. REGLES DE VIE

Alcool : Interdiction formelle pour les jeunes et l'équipe encadrante.

Cigarette : nous n'avons a priori aucun jeune déclaré « fumeur » sur ce séjour.

Drogue : Interdit, la loi doit être respectée. Un renvoi temporaire ou définitif du jeune peut être mis en place en accord avec la direction et le conseil d'administration de la MJC.

Pour les trois points précédents, en cas de non-respect de la loi, les services compétents et les familles seront immédiatement contactés.

« La consommation d'alcool, de drogue, de tranquillisant est strictement interdite sur les centres de vacances par toutes les personnes encadrant des mineurs en centre de vacances. »

*Tout manquement fera l'objet d'un renvoi : **Instruction N°00-90 du 06 Juin 2000-code de la santé publique art L3342-1***

L'usage du téléphone : L'utilisation des portables sera soumise à certaines contraintes !... Notamment sur les temps de visites et d'échanges au sein du groupe. Nous veillerons cependant à ce que chaque jeune puisse donner des nouvelles à sa famille.

Vol : le vol au sein du groupe, dans n'importe quel commerce ou vol d'un tiers est interdit.

Argent de Poche / effets personnels :

Chaque jeune est responsable de son argent de poche. Nous déconseillerons fortement aux jeunes avant le séjour d'emmener avec eux tout objet de valeur. Tout ce que le jeune choisi de prendre avec lui pour le séjour sera placé sous son entière responsabilité.

Sortie sans encadrement :

Elles ne seront pas systématiques mais pendant le temps libre, les jeunes pourront se rendre dans le village. Elles seront autorisées uniquement dans les conditions précisées par l'encadrement et dans le respect de certaines conditions (lieu, horaires, sécurité, constitutions de sous-groupes, règles précises).

Les activités en autonomie sont clairement et précisément exposées aux représentants légaux des mineurs.

Les modalités d'organisation de ces activités tiennent compte de l'âge des mineurs et l'accent peut être mis sur les modalités de participation des enfants et des jeunes. Selon leur âge, l'autonomie qui leur est accordée peut être plus ou moins grande. L'équipe d'animation fait la distinction entre les – de 14 ans et les + de 14 ans.

Une des demandes récurrentes des enfants et des jeunes est la possibilité de se retrouver "entre copains", y compris au sein d'une organisation, de "tester" leurs capacités et de choisir la façon dont ils organisent leurs activités.

Ainsi, il est possible de proposer, en fonction de l'âge des mineurs, des activités en autonomie de quelques heures sur la MJC.

Il convient donc pour le directeur du séjour ou de l'accueil :

- de préparer en amont ces activités en autonomie avec ses animateurs,
- de prendre en compte les conditions de sécurité, de manière à réduire au mieux les risques,
- de donner des consignes de sécurité claires et précises à chacun des participants et des animateurs et de s'assurer qu'elles sont bien comprises de chacun.

Sorties en autonomie sans hébergement (type sortie shopping)

En complément des principes évoqués ci-dessus, les sorties en autonomie sans hébergement nécessitent une attention supplémentaire.

Pour réaliser de telles activités, en complément des points évoqués dans le chapitre ci-dessus, il est nécessaire :

- que les activités soient limitées dans le temps dans le cadre d'un projet,
- que le directeur du séjour ou de l'accueil donnent des consignes de sécurité précises, claires et comprises de tous les jeunes, avant le départ,
- que le directeur du séjour ou de l'accueil prêtent attention à la composition du groupe, et qu'ils limitent l'accès à ces activités aux mineurs avec lesquels une relation de confiance a été nouée,
- que des moyens de communication effectifs soient prévus, et notamment que l'animateur référent du groupe soit joignable par téléphone, et disponible pendant toute la durée de l'activité,
- que les mineurs disposent tous d'un document mentionnant les numéros de la MJC

Tous ces points importants durant un séjour seront discutés avec le groupe d'adolescents. Ce moment devra être un moment enrichissant pour les jeunes mais aussi un temps où nous dirons clairement les limites qu'ils ne devront pas dépasser et les sanctions qu'ils encourent.

9. LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Les relations avec les familles sont très importantes lors d'un séjour de vacances, nous mettrons donc en place divers moyens de rester en contact avec les jeunes et leur famille avant, pendant, et après le séjour.

Avant le séjour :

Nous avons pour habitude d'associer les jeunes à la préparation des séjours. Malheureusement, avec la crise sanitaire que nous avons eue, nous n'avons pas pu associer pleinement les jeunes. Un échange de mail d'information a eu lieu avec les familles et des rendez vous individuels (et téléphonique) ont été mis en place pour s'entretenir avec chaque famille en amont du séjour.

Pendant le séjour :

Nous inciterons les jeunes à correspondre avec leur famille pendant le séjour. De plus, nous tenterons d'alimenter régulièrement le blog avec des textes et des photos afin que les familles puissent suivre notre voyage.

Site internet : page facebook joris mjcrabbe pour la MJC de Rabastens